



Évolutions du parc de bâtiments de production de volailles de chair

Résultats de l'année 2020

Résumé

Après une phase de réduction dans les années 2000, le parc de bâtiment volaille de chair suit une évolution nette en légère hausse de (+ 0,5 % par an) à partir de 2010. Cette dynamique est portée notamment par les évolutions du parc Label Rouge & bio qui affiche une croissance moyenne à + 1,6% / an depuis dix ans. Le parc standard et certifié est stable sur la période 2010-20, conséquence d'un taux de construction (+ 1,9% / an) et de disparition (- 1,9%) équilibré, traduisant un renouvellement relativement dynamique des élevages. Le parc de bâtiments canard à rôtir conserve quant à lui une tendance à la baisse entre 2010 et 2020, à - 1,6% / an.

Introduction

Depuis 2011, le parc de bâtiments de volailles de chair est en croissance nette. Après avoir connu un rebond en 2016 et 2017, la croissance tend à ralentir, affectée par la baisse des surfaces en standard et certifié depuis 2018. En 2020, le parc de bâtiments affiche une progression de 0,1 %. Les rénovations continuent (+ 3,2%) à un rythme plus faible qu'en 2019 (+ 6,1 %), notamment du fait des perturbations liées à la pandémie. Cette croissance reste portée par les régions en dehors des bassins historiques (Bretagne et Pays de la Loire) mais aussi par le parc Label Rouge et bio. Le parc de bâtiments canards à rôtir baisse fortement en 2020 (- 4,7%), du fait d'un recul structurel de la demande exacerbé par le recul des débouchés de la restauration hors domicile lié à la crise covid-19 (45 % des débouchés) lié à la crise covid-19 et du développement de bâtiments multi-espèces. Le taux de rénovation reste soutenu (+ 4,4%), mais diminue par rapport à 2019 (+ 11%).

1. Représentativité de l'enquête

La dernière estimation exhaustive du parc bâtiments volailles de chair (poulet, dinde, canard à rôtir, pintade) date du recensement agricole de 2010 et s'établit à 18,7 millions de m², en repli de 11 % par rapport à l'année 2000 (Gallot *et al.*, 2013).

Cette surface, issue du recensement agricole est relativement élevée vu le niveau de la production et les caractéristiques techniques des élevages. L'ITAVI utilise donc l'approche « surface minimale en planning » (SMP) pour estimer la surface du parc de bâtiments. Il s'agit de la

surface utile nécessaire pour couvrir la production nationale. La SMP est estimée sur la base des données de mises en place fournies par le SSP et le Synalaf ainsi que les indicateurs techniques issus de l'enquête des performances technico-économiques (production, densité, rotation, vide sanitaire, productivité par lot...).

Le tableau 1 donne une estimation de la surface minimale en planning et dresse un comparatif entre la capacité totale de production rapportée dans le recensement agricole (2000 et 2010) et les surfaces enquêtées dans l'enquête ITAVI.

Tableau 1. Évolution de la représentativité de l'enquête bâtiment et du parc volaille de chair

	2000	2010	2019	2020
parc total volaille de chair	20,9*	18,7*	19,8	19,8
surface minimale en planning**	17,0	12,3	12,3	12,6
surface enquête ITAVI	14,8	7,3	9,3	10,5
% représentativité	87%	59%	74%	83%

* Surfaces issues du recensement agricole 2000 et 2010

** Calcul ITAVI : La surface utile représente la surface minimale en planning nécessaire pour couvrir la production nationale, estimée sur la base des indicateurs techniques (Production, densité, rotation, productivité par lot, poids vifs...)

Le repli de la SMP de 28 % entre 2000 et 2010, témoigne des gains de productivité réalisés sur cette période.

Sur la période 2010-2020, de nouveaux gains de productivité sont enregistrés mais moindres que sur la décennie précédente, tandis que la substitution produit se poursuit avec une croissance en poulet, notamment dans les segments sous signe de qualité, et une production de dinde qui se stabilise.

En attendant les résultats du recensement agricole de 2020, nous nous basons sur la surface utile (SMP) pour calculer la représentativité de notre échantillon par rapport à la surface totale du parc de bâtiment

La représentativité de l'enquête s'est considérablement améliorée, rapportée à la surface minimale en planning (SMP). En 2020, ce taux progresse à 83 % du parc en filière organisée.

2. Structure du parc bâtiments volailles de chair en 2020

Dans le cadre de l'enquête bâtiment, il est possible de donner une représentation de la structure des ateliers par région et par système de production. La comparaison entre les résultats de l'enquête 2010 et du recensement agricole permet dans un premier temps d'éviter les erreurs d'interprétation. Sur 16 899 exploitations de volailles de chair recensées dans le RA 2010 en France, 15 % disposaient d'un atelier d'une taille inférieure à 300 m², et représentaient moins de 1 % du potentiel de production. La taille moyenne des exploitations avicoles chair était de 1 108 m². Pour la même année, l'enquête bâtiment a concerné 5 454 exploitations d'une taille d'atelier moyenne de 1 330 m², soit une taille 20 % plus élevée. En effet, l'enquête ITAVI s'effectuant exclusivement au niveau de la production organisée, les élevages de très petite taille ou indépendants sont par conséquent écartés. En retirant du RA les exploitations de moins de 300 m² de bâtiment, la taille moyenne des ateliers passe à 1 277 m², 4 % en dessous du niveau de l'enquête bâtiment ITAVI, soit à un niveau comparable.

Si les résultats de l'enquête ne permettent pas d'identifier la structure des bâtiments par classe de taille, ils permettent de dresser une analyse moyenne sur la durée, par région et par mode de production.

Tableau 2. Structure des ateliers avicoles chair standard et certifié par région – source : Enquête bâtiment ITAVI

	bâtiments / éleveur		surface / bâtiment		surface moyenne de l'atelier	
	2020	% 20 / 10	2020	% 19 / 10	2020	% 20 / 10
Bretagne	1,91	18,8%	1 249	-9,7%	2 392	7,3%
Pays de la Loire	1,97	2,7%	1 181	21,2%	2 328	24,4%
Nouvelle Aquitaine	2,05	0,2%	990	11,6%	2 033	11,9%
Centre Val de Loire	2,01	10,9%	1 108	16,3%	2 227	28,9%
Bourgogne-Franche-Comté	1,50	1,5%	1 195	10,1%	1 796	11,8%
Normandie	1,66	11,3%	1 210	21,4%	2 007	35,1%
Total France	1,90	9,0%	1 138	6,5%	2 162	16,1%

En volaille de chair standard et certifiée, le nombre de bâtiments moyen par éleveur s'établit à 1,90 et la surface moyenne de l'atelier s'établit à 2 162 m² pour l'année 2020. On constate qu'entre 2010 et 2020, c'est surtout le nombre de bâtiment moyen par éleveur qui augmente (+ 9,0 %) tandis que la taille moyenne des bâtiments reste stable autour de 1 100 m².

Il existe toutefois des disparités régionales. En Pays de la Loire, les dix dernières années se caractérisent par une augmentation du nombre de bâtiments par éleveur (+ 2,7 %) faible par rapport à l'agrandissement des surfaces moyennes d'ateliers (+ 24,4 %). Cela montre une dynamique d'investissement en nouveaux bâtiments de plus grande superficie et des disparitions des bâtiments anciens de plus petite taille. En Bretagne, la dynamique inverse est observée, avec une augmentation des surfaces d'atelier (+ 7,3%) faible par rapport au nombre de bâtiments par éleveur (+ 18,8 %), qui pourrait dénoter une dynamique de reprise de bâtiments anciens par des éleveurs déjà installés.

Tableau 3. Structure des ateliers avicoles chair Label Rouge et bio par région – source : Enquête bâtiment ITAVI

	bâtiments / éleveur		surface / bâtiment		surface moyenne de l'atelier	
	2020	% 20 / 10	2020	% 20 / 10	2020	% 20 / 10
Bretagne	2,31	11,1%	405	1,3%	938	12,6%
Pays de la Loire	2,80	9,8%	406	-5,7%	1 136	3,5%
Nouvelle Aquitaine	2,85	184,5%	382	-55,7%	1 088	26,1%
Centre Val de Loire	2,44	31,9%	386	-1,8%	939	29,6%
Bourgogne-Franche-Comté	2,23	21,0%	402	4,7%	897	26,7%
Occitanie	2,78	26,2%	361	3,6%	1 005	30,7%
Haut de France	1,87	13,9%	362	10,1%	677	25,4%
Grand Est	2,39	5,6%	340	-13,2%	813	-8,4%
Normandie	2,17	25,7%	385	-1,4%	838	24,0%
Total France	2,62	32,9%	391	-14,4%	1 024	13,8%

En volaille de chair Label Rouge, les tailles de bâtiments sont limitées à 400 m² et à 480 m² en bio. Dans l'enquête, la surface moyenne est de 391 m² / bâtiment en 2020, avec une disparité régionale, d'un côté la région Bretagne et Pays de la Loire avec une moyenne autour de 400 m²/bâtiment et la région Sud-Ouest avec une surface moyenne de 370 m²/bâtiment. Cette faible surface moyenne s'explique par la structure des élevages dans cette région (bien que les cabanes mobiles ne sont pas prises en compte dans le périmètre). En revanche, on constate que le nombre de bâtiment par éleveur est plus élevé qu'en standard à 2,62 bâtiments. Cela se traduit par une surface d'atelier autour de 1 024 m² / exploitation, en

hausse de 13,8 % entre 2010 et 2020. Cette hausse est plus marquée dans les régions historiquement moins productrices de volailles, telle la région Occitanie avec une hausse de surface d'atelier de 30,7 % entre 2010 et 2020.

3. Ralentissement de la croissance nette des surfaces en bâtiment en 2020

Depuis 2010, la production de volaille reste stable (+ 0,1% / an en moyenne sur 10 ans), alors que sur la même période le taux net d'évolution des surfaces en bâtiments avicoles s'élève à 0,5 % / an. Ce décalage est avant tout, porté par la progression du parc Label Rouge et Bio.

Tableau 4. Évolution interannuelle nette du parc entre 2010 et 2020

	Parc total	Parc "standard et certifié"	Parc "Label Rouge et bio"	Parc "canard à rôtir"
2010	+ 0,1 %	- 0,5 %	+ 1,0 %	- 1,1 %
2011	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 1,2 %	- 1,2 %
2012	+ 0,8 %	+ 0,5 %	+ 1,2 %	+ 0,1 %
2013	+ 0,4 %	+ 0,3 %	+ 0,7 %	- 0,8 %
2014	+ 0,0 %	- 0,6 %	+ 1,6 %	+ 0,3 %
2015	+ 0,4 %	+ 0,0 %	+ 1,6 %	- 3,1 %
2016	+ 1,5 %	+ 0,5 %	+ 3,0 %	- 0,7 %
2017	+ 1,0 %	+ 0,3 %	+ 2,4 %	- 5,1 %
2018	+ 0,2 %	- 1,0 %	+ 2,0 %	- 0,6 %
2019	+ 0,4 %	- 0,5 %	+ 1,9 %	0,0 %
2020	+ 0,1 %	- 0,3 %	+ 1,4 %	- 4,7 %

Le bilan des constructions et destructions, après avoir marqué un rebond en 2016 (+ 1,5%) et 2017 (+ 1,0%), tend à se freiner en 2018 (+ 0,2%), 2019 (+ 0,4%) et 2020 (+ 0,1 %). En 2020, le taux de construction reste soutenu (+ 2,3%, contre + 2,9% en 2019), comme celui des surfaces détruites (+ 2,3 % en 2020, contre + 2,5 % en 2019).

Pour le parc standard et certifié, le taux d'évolution net en 2020 est de - 0,3 % : résultat de 2,2% des surfaces détruites contre seulement 1,9 % des surfaces construites. Cette contraction des surfaces se rapproche de celle de 2019 (- 0,5%), des taux relativement stables mais qui ont des conséquences importantes pour le parc total.

Le parc bâtiment Label et bio reste en croissance (le taux net se maintient à + 1,4%). Cette croissance est en baisse par rapport aux cinq dernières années (+ 2,2 % / an en moyenne depuis 2015). Le rythme de construction reste relativement dynamique depuis 5 ans (autour de 3 % chaque année).

En 2020, la contraction la plus notable des surfaces concerne surtout le canard à rôtir, avec une augmentation des destructions (+ 6,1%) faiblement compensée par une légère hausse (+ 1,7%) des constructions. Cela abouti à un taux d'évolution net sur ce parc de - 4,7%. Cependant, la contraction du parc canard à rôtir à un effet limité sur les évolutions globales du parc volailles de chair de par sa taille plus faible.

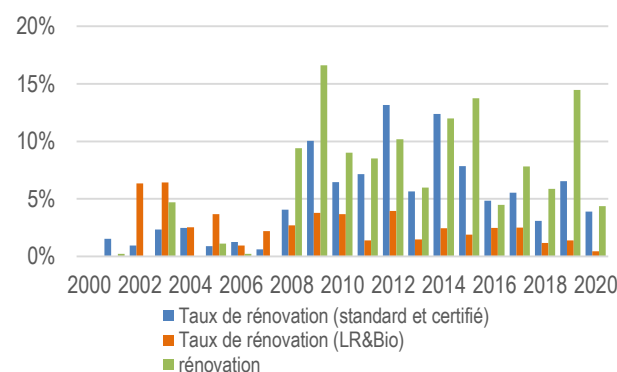


Figure 1 – Évolution des taux de rénovation des bâtiments par type de production entre 2003 et 2012

Le taux de rénovation est très variable d'une année sur l'autre et entre régions. Plusieurs OP (Organisations de Production) parviennent à renseigner cet indicateur dans l'enquête, mais d'autres ont du mal à l'estimer. Le taux de rénovation très élevé en 2019 (+ 6,0%), est revenu à son niveau de 2018 en 2020 (aux alentours de 3%). En s'intéressant de plus près aux types de bâtiments rénovés (figure 1), on constate que le taux de rénovation est historiquement largement supérieur pour le parc standard & certifié et canard à rôtir, ce qui est toujours le cas en 2020.

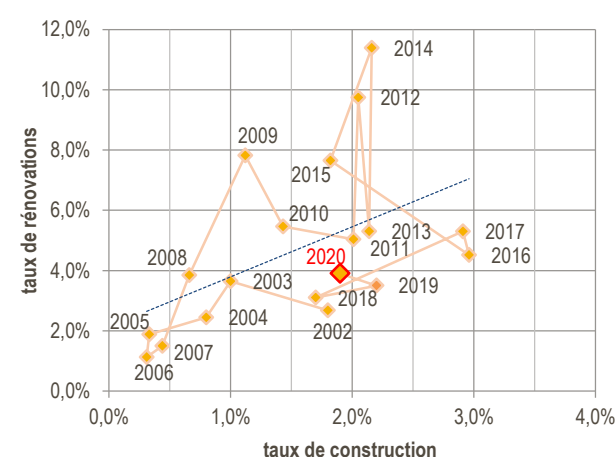


Figure 2 – Relation entre les taux de construction et de rénovation entre 2002 et 2020

La figure 2 permet de mettre en valeur le lien existant entre le taux de construction et le taux de rénovation. Les deux indicateurs évoluent selon des dynamiques semblables depuis plus de 10 ans, et rendent en partie compte de la capacité d'investissement des éleveurs, capacité orientée

vers de la rénovation ou de la construction selon le contexte de l'exploitation. À partir de 2016, la dynamique dominée par la rénovation tend à s'équilibrer avec une progression des constructions.

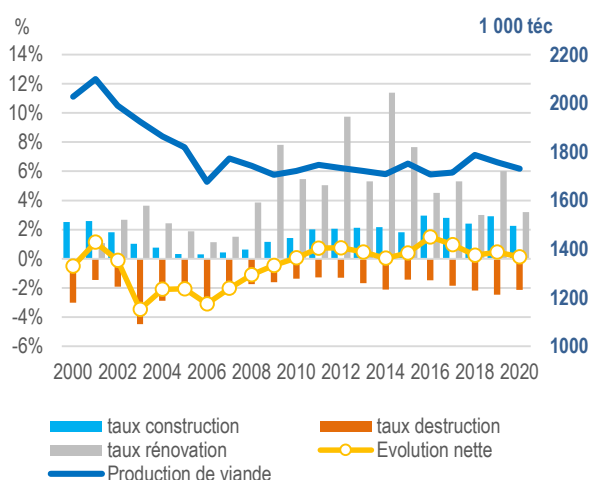


Figure 3 – Évolution des taux de construction et de disparition (tous types de bâtiments) entre 2000 et 2020

4. Comparaison des dynamiques en fonction des types de bâtiments

On observe des similitudes dans les dynamiques des trois parcs entre 2000 et 2020, en lien avec l'évolution du niveau de production (figure 4).

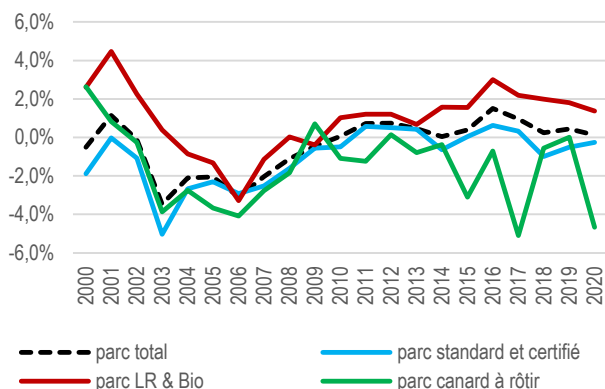


Figure 4 – Évolution comparée des taux nets d'évolution du parc par type de bâtiment entre 1999 et 2020

Le parc de bâtiments était en expansion à la fin des années 90 et au début des années 2000 (stable pour le parc standard & certifié dont le repli a commencé plus tôt), ils ont tous nettement perdu de la surface dans le milieu des années 2000 avant que la situation ne s'améliore à partir de 2010 avec la reprise des constructions : les parcs de bâtiments « standard & CCP » sont stables sur 10 ans, « LR & bio » sont à nouveau en expansion (+ 1,6% sur 10 ans), le parc « canard à rôtir » quant à lui alterne entre stabilité et contraction car les constructions ne compensent que rarement les disparitions qui restent importantes (- 1,6% sur 10 ans).

L'échantillon enquêté en 2020 représente 6,3 millions de m² pour le parc standard & certifié, 3,7 millions m² pour le parc LR & bio et 518 370 m² pour le parc canard à rôtir. Ainsi, l'échantillon total est de 10,5 millions de m², soit environ quatre-cinquièmes de la production organisée.

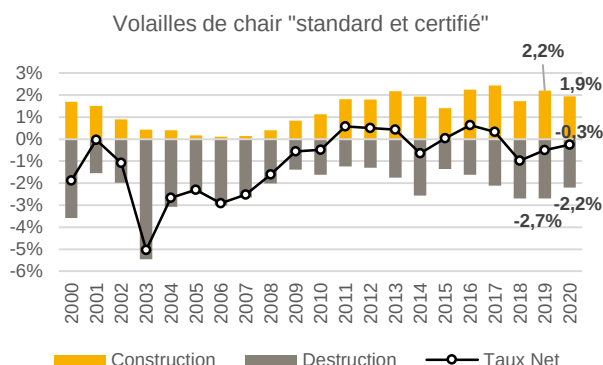


Figure 5 – Évolution des taux de construction et de disparition du parc standard et certifié entre 2000 et 2020

Le parc standard et certifié gagne en superficie depuis 2011, à l'exception de l'année 2014, en partie du fait de la réduction de l'activité export suite à la mise à zéro des restitutions à l'été 2013. Le taux de construction oscille autour de + 2,0% depuis 2016. Le taux de destruction, en nette progression depuis 2015, atteint 2,7 % en 2018 et 2019, pour se réduire légèrement en 2020 à + 2,2%. Il en résulte un taux d'évolution net à - 0,3% en 2020.

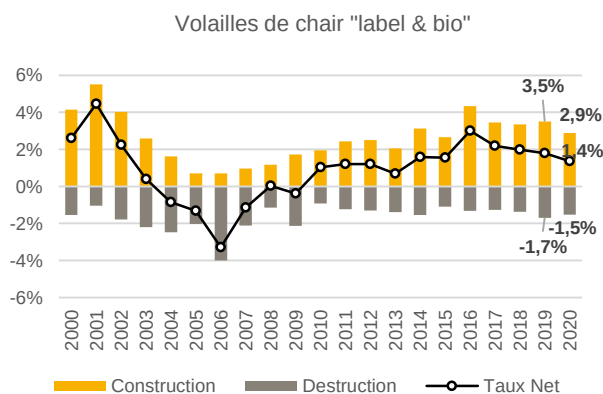


Figure 6 – Évolution des taux de construction et de disparition du parc Label Rouge et bio entre 2000 et 2020

Le parc Label Rouge & bio, à l'inverse, a connu « seulement » six années de taux net négatif entre 2004 et 2009. Il est en fort développement depuis 2010, avec un taux net encore élevé en 2020 (+ 1,4%), avec des constructions dynamiques (+ 2,9%) par rapport aux destructions (- 1,5 %). Sur la période 2010-2020, le taux net d'évolution du parc LR & Bio (+ 1,6% / an) est légèrement supérieur au rythme des mises en place en *gallus* chair Label Rouge et Bio (+ 1,4% / an) en production organisée reportée par le Synalaf.

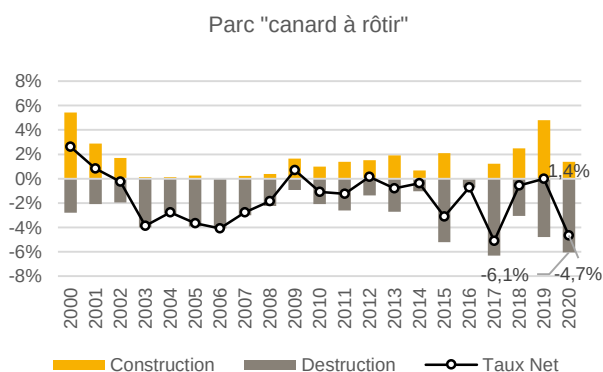


Figure 7 – Évolution des taux de construction et de disparition du parc canard à rôti entre 2000 et 2020

Le parc canard à rôti quant à lui ne parvient pas à retrouver une dynamique positive : il est globalement en réduction de surface depuis 2002 avec toutefois quelques exceptions ponctuelles (2009, 2012, 2014). En 2020, le déséquilibre entre construction (+ 1,4%) et destruction (- 6,1%) est tel que le taux d'évolution net est de - 4,7%. Un taux de rénovations important en 2019 (+ 14 %) a permis de réadapter certains outils de production en passant à des bâtiments multi espèces. En effet, 2019 et 2020 ont été décevante pour la filière canard à rôti, avec recul important des abattages (respectivement - 5,0 % et - 18,7 %). Les conditions particulières de l'année 2020 ont entériné la diversification vers d'autres espèces (principalement le poulet).

5. Bassins principaux : La Bretagne recule, le Sud-Ouest s'agrandit

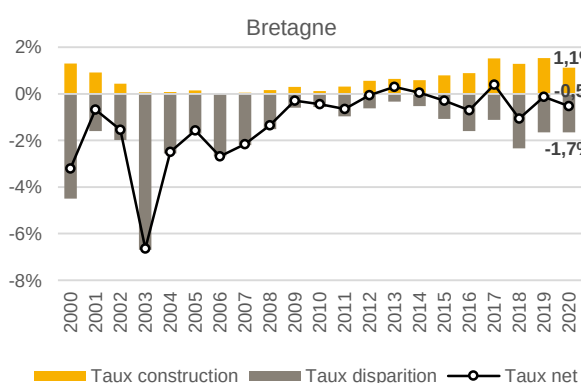


Figure 8 – Évolution des taux de construction et de disparition en Bretagne entre 2000 et 2020

Le **parc breton** s'est fortement rétracté au début des années 2000, accompagnant une forte réduction des volumes d'abattage. La situation s'est améliorée sur les dernières années, avec un taux net restant négatif mais dans des valeurs plus proches de zéro, avec un rythme de construction et de destruction faible. Depuis 2016, on constate une accélération des évolutions tant en destruction qu'en construction, avec un taux net restant

négatif. En 2020, le taux de disparition s'établit à - 1,7 % pour un taux de construction à + 1,1 %, soit un taux net de - 0,5%, principalement porté par la stabilité du parc standard et certifié, qui représente environ 90% des surfaces totales enquêtées de la région.

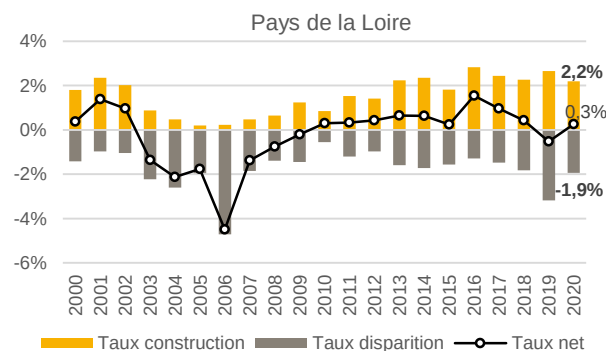


Figure 9 – Évolution des taux de construction et de disparition au Pays de la Loire entre 2000 et 2020

Le **parc ligérien** a connu sa plus importante régression en 2006, l'épidémie mondiale d'influenza ayant conduit à une baisse de la consommation de volaille, engendrant une perte de 4,9 % de ses surfaces. La situation s'est depuis rapidement améliorée avec une évolution nette en hausse à partir de 2010, grâce à des constructions dynamiques. En 2020, le taux net d'évolution oscille toujours autour de l'équilibre (+ 0,3 %), principalement affecté par le taux net du parc Label Rouge et Bio (+ 1,1 %), tandis que le parc standard et certifié reste stable en 2020. Le parc ligérien de canard à rôti se réduit en 2020 (- 2,5%).

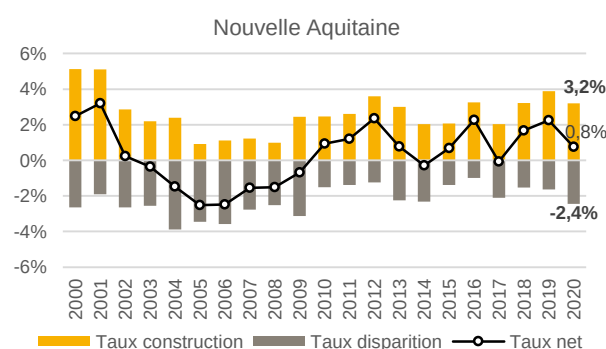


Figure 10 – Évolution des taux de construction et de disparition en nouvelle aquitaine entre 2000 et 2020

La **région Nouvelle-Aquitaine**, à l'instar de l'ensemble des bassins de production principaux, a connu un recul des surfaces jusqu'en 2009, et détient un taux net d'évolution des capacités de production globalement positif depuis. En 2017, on assiste à un taux net à l'équilibre (- 0,1 %) avec un taux de destruction en hausse (- 2,4 %), à rapprocher des épisodes d'influenza aviaire ayant particulièrement touché le parc Label Rouge et bio cette année-là. Après une reprise progressive en 2018 et 2019, le taux de

construction reste dynamique (+ 3,2%) en 2020 par rapport à son taux de destruction (- 2,4%). Le parc Label Rouge et Bio concerne près de 42% des surfaces régionales de l'échantillon et constitue le moteur de ces évolutions. Quant au parc du canard à rôtir, le taux net connaît une forte baisse (- 4,0%) marqué par un taux de destruction très important (- 9,9%),

6. Une situation contrastée dans les bassins secondaires

Les échantillons observés dans les régions secondaires traitées ici sont plus réduits que dans les bassins principaux ; mais depuis 2019, nous avons eu une grande participation en dehors des zones historiques, toutefois, la taille des surfaces des échantillons reste faible, l'ampleur des variations doit être considérée avec précaution.

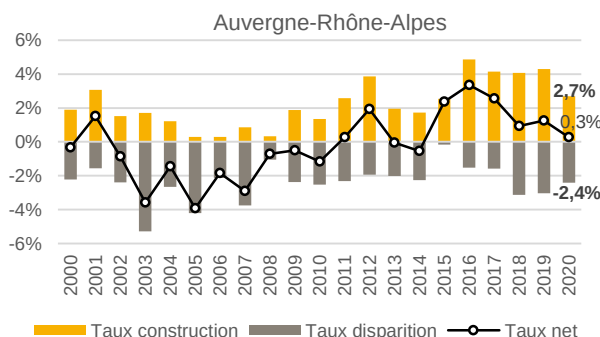


Figure 11 – Évolution des taux de construction et de disparition en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2000 et 2020

En région **Auvergne-Rhône-Alpes**, les taux de construction s'établissent à des niveaux élevés depuis 2012 avec une moyenne annuelle à + 3,8 % / an, tandis que les taux de disparition sont plus faibles (- 2,4 % / an) sur la même période. En 2020, le taux de construction reste élevé à + 2,7 %, tandis que le taux de destruction (- 2,4 %) recule légèrement par rapport à 2019. D'où un taux d'évolution net de + 0,3%.

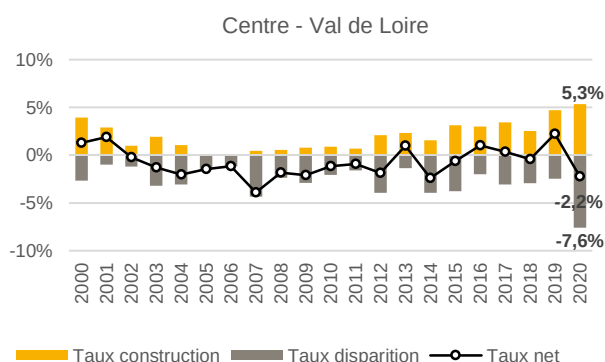


Figure 12 – Évolution des taux de construction et de disparition au Centre - Val de Loire entre 2000 et 2020

En région **Centre-Val-de-Loire**, le potentiel de production suit une évolution nette négative depuis plusieurs années. Si sur 10 ans, le taux net moyen reste légèrement négatif (- 0,5% / an), on constate depuis 2012 une accélération du rythme des destructions (- 3,0 %) et des constructions (+ 2,9 %) qui témoigne d'un renouvellement rapide du parc sur la période. En 2020, le parc enregistre une baisse de 2,2 %, avec un taux de construction en hausse (+ 5,6%) et de destruction à un maximum historique (- 7,9%) en lien avec la fermeture d'une unité de transformation dans une région voisine. D'où un taux d'évolution net de - 2,2%.

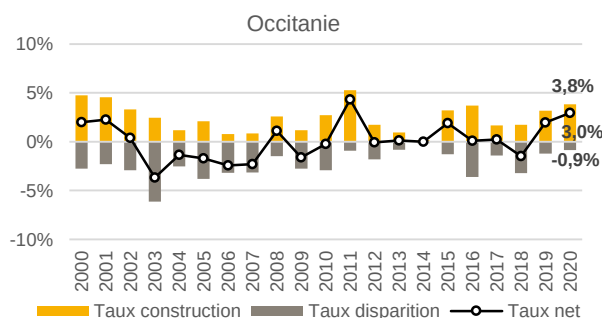


Figure 13 – Évolution des taux de construction et de disparition en Occitanie entre 2000 et 2020

La région **Occitanie** affiche une progression annuelle moyenne de + 0,4 % / an depuis 2012, avec un taux de destruction moyen de - 2,5 % / an, et un taux de construction de + 2,8 % / an, ce qui exprime là encore un renouvellement assez dynamique du parc de bâtiment. En 2020, le taux de construction s'est élevé (+ 3,8%), contre un taux de destruction faible (- 0,9 %), conduisant à un taux net en hausse (+ 3,0%) après un repli marqué en 2018 (- 1,7 %). La dynamique de cette région est principalement tournée autour du parc Label Rouge et bio qui représente environ 80 % de la surface de l'échantillon cette année.

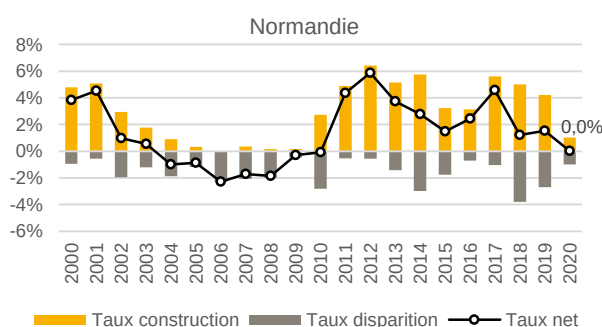


Figure 14 – Évolution des taux de construction et de disparition en Normandie entre 2000 et 2020

La région **Normandie** connaît une progression très dynamique depuis 2010 avec une évolution nette annuelle de 2,9 % / an grâce à des constructions en progression moyenne de 4,9 % / an entre 2010 et 2020. Cette dynamique a été principalement soutenue par la progression du parc Label Rouge et bio. L'année 2020 est marquée par un taux net à l'équilibre car il y a eu peu de constructions (- 1,3 %) et peu de destructions (- 1,3 %).

Conclusion

Pour le parc standard et certifié, le taux de construction dynamique de 2020 ne compense pas la destruction soutenue, tel que taux net d'évolution reste négatif (- 0,3%, contre - 0,5% en 2019 et - 1,0% en 2018), avec comme principaux moteurs d'évolution les régions Bretagne et Pays de la Loire.

Le parc Label Rouge et bio suit quant-à-lui une dynamique de progression depuis 2010, particulièrement sur les cinq dernières années, notamment dans les régions Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et dans bassins de production à plus faible densité (Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est). Au niveau national, le taux net d'évolution reste positif mais diminue tendanciellement depuis 2016 (1,4 % en 2020, contre 1,8 % en 2019 contre 3 % en 2016).

Le parc canard à rôtir se contracte en 2020 (- 4,7 %) après des années 2018 et 2019 à l'équilibre. Un contexte de marché structurellement peu favorable et une situation conjoncturelle (mesures de confinement, fermeture de certains débouchés) ont réduit la consommation et justifient la conversion de certains bâtiments en multi-espèces.

À l'exception faite de la Bretagne, en réduction structurelle de capacités, on constate un renouvellement relativement dynamique du parc de bâtiment total, avec des taux de construction et de destruction autour de 2 % par an depuis 5 ans, équivalent à un renouvellement de 10 % du parc ancien par an. Le taux de rénovation se contracte en 2020 (+ 3,0 %, contre + 6,0% en 2019). Les rénovations concernent surtout le parc standard et certifié (3,9%) et celui du canard à rôtir (4,4%).

Modalités de l'enquête

L'enquête sur le parc de bâtiments de production de volailles de chair, qui suit chaque année le même protocole, est réalisée auprès de tous les opérateurs de la filière volailles de chair qui assurent la gestion de plannings de production en France. Elle porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair en filière organisée, à l'exclusion des élevages de palmipèdes gras (ateliers de gavage et de prêt à gaver), des élevages de gibier, et des élevages reproducteurs.

La collecte des informations est réalisée au moyen d'un questionnaire adressé à chaque organisation de production.

Les informations demandées aux organisations de production portent sur :

- la superficie du parc de bâtiments au 31 décembre de l'année d'étude (31 décembre 2020 en l'occurrence)
- les nouvelles constructions réalisées en 2020
- les disparitions définitives de bâtiments en 2020
- les rénovations en 2020 (d'un coût supérieur à 15€/m²)

Dans le cas de sinistres intervenant sur des bâtiments (incendie par exemple), qui se traduisent par une reconstruction du bâtiment, les superficies sont comptées successivement en disparition, puis en reconstruction. En effet, le bâtiment reconstruit n'a pas nécessairement les mêmes caractéristiques que le bâtiment disparu (agrandissement par exemple), et sur un plan fonctionnel correspond aux performances d'un bâtiment neuf.

Pour tous ces éléments, les superficies doivent être distinguées par département et par type de bâtiment selon trois catégories suffisamment distinctes et peu interchangeable pour éviter les difficultés liées au changement de destination des bâtiments (« Standard & certifié », « Label Rouge & biologique », « Canard à rôti »).

Méthodologie de calcul

$$\text{Taux de construction (\%)} = \frac{\text{surface construite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

$$\text{Taux de disparition (\%)} = \frac{\text{surface détruite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

$$\text{Taux net (\%)} = \frac{\text{surface construites année N} - \text{surface détruite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

Représentativité par région et par espèce

	Surface échantillon	% échantillon enquêté	% dans la production nationale 2020
Pays de la Loire	3 721 855	36%	29%
Bretagne	2 904 884	28%	23%
Nouvelle-Aquitaine	1 453 949	14%	12%
Auvergne-Rhône-Alpes	580 002	6%	5%
Bourgogne-Franche-Comté	423 746	4%	3%
Normandie	419 697	4%	3%
Occitanie	376 429	4%	3%
Centre-Val de Loire	347 048	3%	3%
Grand Est	161 668	2%	1%
Haut de France	91 253	1%	1%
TOTAL	10 480 531	100%	100%

Millions de m²	2010	2019	2020	Évolution de l'échantillon 20/19
Standard et certifié	4,3	4,9	6,3	+29%
Label Rouge et Bio	2,6	3,7	3,1	-16%
Canard à rôti	0,3	0,7	0,5	-29%
Total	7,2	9,3	9,9	+6%

Abstract

After a decreasing period between 2003 and 2009, the French poultry meat production capacity follows an average net increase of + 0.6% per year between 2010 and 2020. The Label Rouge & organic housing capacity is the main driver of this increase, with a net growth of + 1.6% / year for the past ten years. The standard and certified production capacity shows a stable net growth rate (0.0% / year) over the 2010-20 period which is the result of an average construction rate of + 1.9% / year and disappearance rate of - 1.9% / year, reflecting a relatively dynamic renewal of production capacity. The duck housing capacity continues its downward trend between 2010 and 2020, at - 1.6% / year.